

Règlement de manoeuvre de l'Artillerie

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement de manoeuvre de l'Artillerie : approuvé par le Ministre de la Guerre le 1^o Avril 1924, comportant les modificatifs n^os 1 à 6 . 1^o partie . Titre IV, Instruction automobile et conduite des voitures et unités automobiles

Adresse bibliographique : Paris : Impr. Nat., 1933

Description matérielle : 1 vol. (311 p.) ; 19 cm

Autre variante du titre : [Instruction automobile et conduite des voitures et unités automobiles.]

Sujet(s) : Artillerie, Instruction automobile